



Natura 2000 « Marais de Brouage et nord Oléron »

Comité de pilotage
09 juillet 2013



Natura 2000 : Echanger, agir



Ordre du jour



- ✔ Rappels
 - ✔ Calendrier
 - ✔ Présentation du site et des enjeux
- ✔ Animation Natura 2000
 - ✔ Structure animatrice et missions
 - ✔ Actions prévues
 - ✔ Outils contractuels
- ✔ Questions diverses





Calendrier

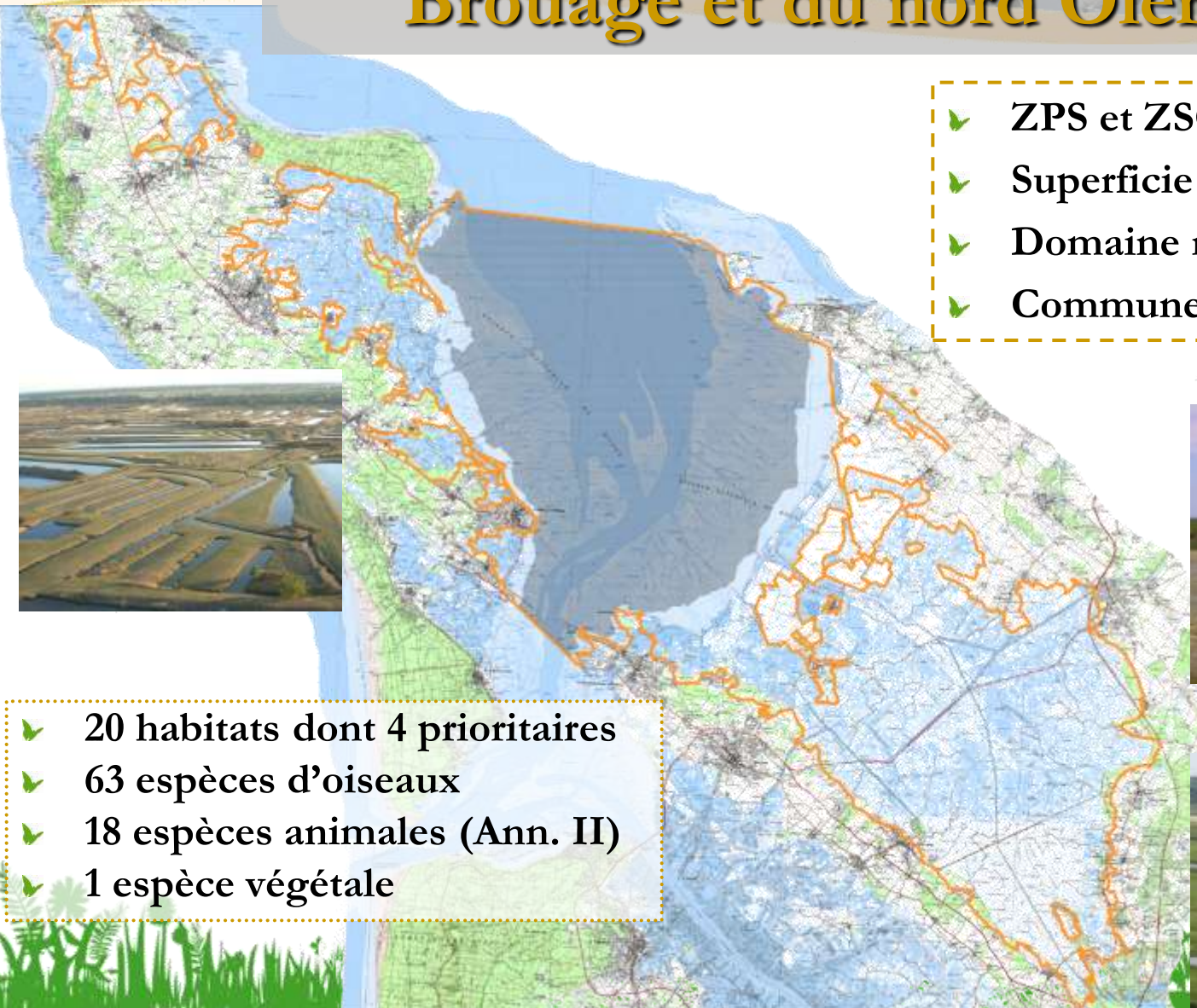


- **2004/2009** : désignation des sites Natura 2000
- **15 janvier 2010** : désignation de la structure opératrice pour l'élaboration du DOCOB
- **Septembre 2010 à septembre 2012** : élaboration du DOCOB
- **04 mars 2013** : approbation du DOCOB
- **13 mai 2013** : désignation de la structure animatrice pour l'animation du DOCOB
- **Juillet 2013 – Juillet 2016** : Animation Natura 2000 par la CCBM en partenariat avec la CCIO





Natura 2000 « Marais de Brouage et du nord Oléron »



- ✔ ZPS et ZSC
- ✔ Superficie : 26 100 ha
- ✔ Domaine maritime : 45%
- ✔ Communes : 19 (6 sur Oléron)



- ✔ 20 habitats dont 4 prioritaires
- ✔ 63 espèces d'oiseaux
- ✔ 18 espèces animales (Ann. II)
- ✔ 1 espèce végétale





- ✔ 15300 ha - 58,6% du site
- ✔ Conchyliculture - Pêche à pied
- ✔ 8 habitats - 9617 ha (36,8% du site)
 - ✔ Estuaires et Récifs côtiers
 - ✔ Habitat lagunaire* présent dans les bassins en eau salée, exploités ou non
 - ✔ Prés salés : végétations à salicorne, spartine, obione...
 - ✔ Fourrés halophiles



Habitat lagunaire en situation non exploitée et exploitée



- ✔ Fort potentiel biologique : production primaire, zone d'alimentation et de halte migratoire
- ✔ Alimentation et reproduction de limicoles :
Echasse blanche, Avocette élégante, Chevaliers, Barges, etc.
- ✔ Nidification de la Gorgebleue à miroir



Avocette élégante



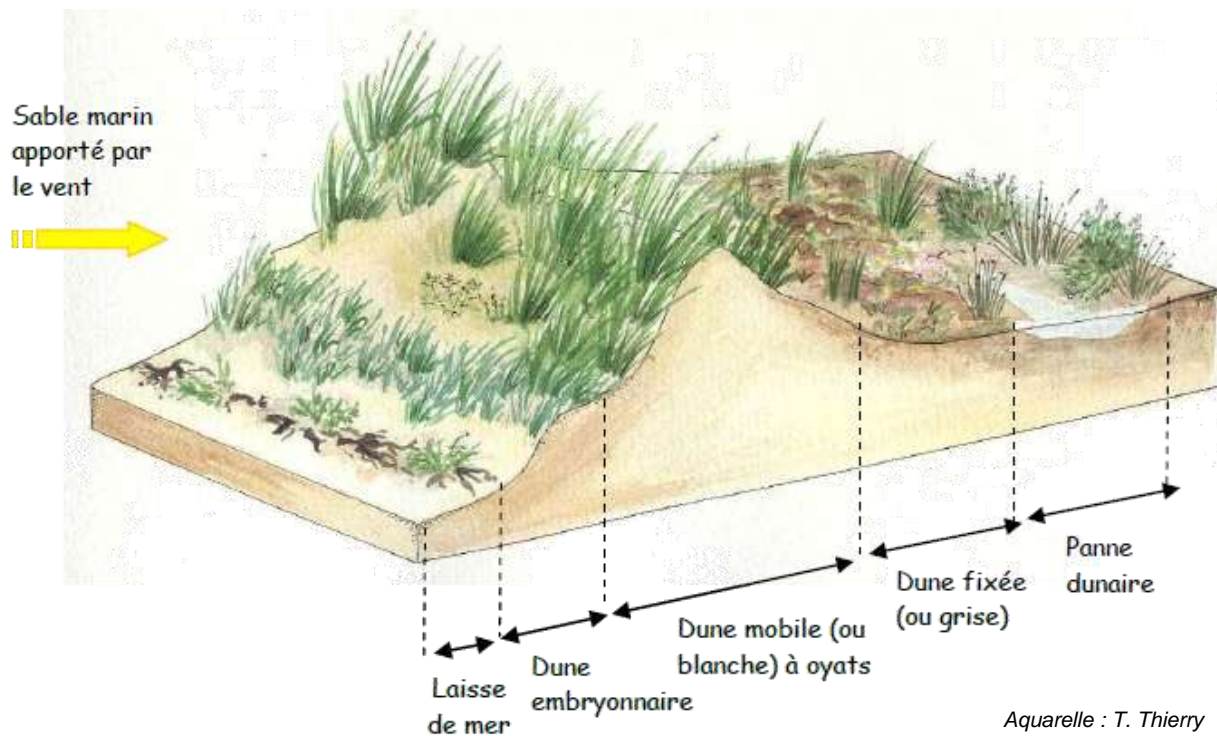
Spatule blanche



Gorgebleue à miroir
de Nantes



- 76 ha – 0,29% du site
- Fréquentation touristique
- 6 habitats - 60,86 ha (0,23% du site)
 - Végétation des laisses de mer
 - 4 types de dunes
 - ✓ embryonnaires
 - ✓ mobiles
 - ✓ fixées
 - ✓ boisées
 - Mares dunaires





- Franges littorales de Boyardville au Château et St Froult à Nodes; Plages de la Phibie, de St Froult et de Bellevue, Dunes de Plaisance RN de Moëze
- Habitats marginaux mais avec une certaine valeur patrimoniale : Gravelot à collier interrompu, Hibou des marais, Sternes, **Cynoglosse des dunes***





- ✔ 8000 ha – 30,7% du site - Elevage – Chasse à la tonne
- ✔ 2 habitats – 3000 ha (11,5% du site) :
 - ✔ Habitant dominant : prairies avec 6 faciès selon l'hydromorphie, la salinité et la gestion
 - ✔ Végétation méso-hygrophile sur les bossis et les marais plats (différence entre pâture et fauche)
 - ✔ Végétation hygrophile sur les bords de jâs et dans les baisses régulièrement en eau, +/- pâturées
 - ✔ Végétation de certains marais plats subsaumâtres (sel résiduel)
 - ✔ Végétation annuelle rase (souvent associées aux prairies)





- ✔ Forte valeur biologique tant au niveau de la richesse spécifique que patrimoniale, animale et végétale (Renoncule à feuille d'ophioglosse, Trèfle de Micheli, etc.)
- ✔ Milieu complémentaire aux boisements, haies, fossés, mares, etc.
=> mosaïque d'habitats très fréquenté par l'avifaune
- ✔ Prairies sablonneuses : site de ponte de la Cistude
- ✔ Prairies humides à oseille : site de reproduction du Cuivré des marais



Trèfle de Micheli



Cistude d'Europe



Cuivré des marais



- ✔ 1120 ha – 4,3% du site
- ✔ Elevage – Chasse à la tonne
- ✔ 2 habitats – 767 ha (2,9%)
 - ✔ Végétation aquatique oligotrophe (pauvre en nutriments) avec des characées (algues vertes)
 - ✔ Eaux eutrophes (riches en nutriments) douces à légèrement saumâtre avec du Potamot et du Myriophylle





✔ Localisation

- ✔ Dans certains jâs, généralement isolés du réseau hydraulique, oligotrophes
 - ✔ Fossés eutrophes autour des parcelles
 - ✔ Mares-abreuvoirs eutrophes
- ✔ Milieux attractifs pour les oiseaux limicoles et les grands échassiers (Vanneaux, Hérons, ...) ainsi que pour plusieurs espèces semi-aquatiques (Vison, Cistude, etc.)



Vison d'Europe



Loutre d'Europe



Agrion de Mercure



- ~300 ha - 1,15% du site
- 3 habitats - 202 ha (0,77% du site)
 - Forêts alluviales à Aulnes et Frênes*
 - Groupements de Chênes, d'Ormes et de Frênes
 - Peuplement de hautes herbes en bords de chemins





- Bordures du marais de Brouage, Marais de Chaucre, La Gripperie St Symphorien, St Just Luzac
- Habitats marginaux mais avec une certaine valeur patrimoniale : héronnières, Rosalie des Alpes*, Sites de chasse pour les chauves-souris





Animation Natura 2000





Animation Natura 2000

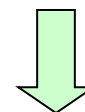


2 possibilités :

Présidence du comité de pilotage

Collectivité / EPCI

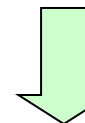
ETAT (Sous-préfet)



Maîtrise d'ouvrage de la mission d'animation

Collectivité / EPCI

ETAT (DREAL)



Structure animatrice

Collectivité / EPCI
Sous-traitance possible à un prestataire de service de tout ou partie de la mission

Prestataire de service





Animation Natura 2000



Photos : J.Y.Pirel

Option retenue :

**Présidence du
comité de pilotage**

M. Jean-Luc ROUSSEAU (CCBM)



**Structure
animatrice**

Communauté de Communes du Bassin de Marennes



**Animateur(s)
Natura 2000**

En régie : Gaëlle KANIA (CCBM)

**Partenariat avec la Communauté de Communes de l'île
d'Oléron : réalisation d'une partie des missions sur Oléron**
Ana-Maria Le GOFF (CCIO) + équipe de techniciens « Gestion des
espaces naturels » (4 personnes)





Missions d'animation



Photos : J.Y.Pirel

✔ Animation

- ✔ Mise en œuvre des actions de communication et de sensibilisation (lettre d'infos, site internet, réunions publiques, rencontres avec les propriétaires)
- ✔ Lien avec les autres sites Natura 2000

✔ Assistance technique

- ✔ Mise en œuvre des **contrats et de la charte Natura 2000** (démarchage des propriétaires, recherche éventuelle de financements complémentaires)
- ✔ Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques
- ✔ Assistance aux porteurs de projets (évaluation des incidences)

✔ Suivis


- ✔ Mise en œuvre des actions de suivis biologiques
- ✔ Suivi et évaluation des contrats


✔ Assistance administrative

- ✔ Organisation des réunions du comité de pilotage



Action	Intitulé	Année 1	Année 2	Année 3
B1	Maintien et restauration des habitats boisés d'intérêt communautaire			
B2	Gestion et entretien des espaces boisés favorables aux espèces d'intérêt communautaire			
C1	Sensibilisation des acteurs locaux et du public aux richesses du site ainsi qu'à la démarche Natura 2000			
C2	Sensibilisation des acteurs locaux et des propriétaires au partage de l'espace ainsi qu'aux actions et aux comportements respectueux du site et de ses usagers			
C3	Organiser et accompagner l'accueil du public sur le site			
CE1	Réduction des facteurs de mortalité de l'avifaune liés aux infrastructures			
CE2	Réduction des facteurs de mortalité du Vison d'Europe et de la Loutre par collisions routières			
CE3	Mise en place de dispositifs boisés permettant le déplacement des espèces			
CE4	Accompagnement de la lutte contre les espèces exotiques envahissantes			
L1	Raisonner les modalités de nettoyage des plages			
L2	Gestion et protection des habitats dunaires et estuariens			
M1	Entretien et gestion des marais aquacoles selon des préconisations environnementales			
M2	Gestion environnementale des plans d'eau			
M3	Gestion environnementale des roselières			
M4	Favoriser les conditions d'accueil des oiseaux sur les marais salés			
M5	Mener une réflexion avec les structures de chasse afin d'améliorer les conditions d'accueil pour l'avifaune			
M6	Conserver les habitats favorables à la Cistude d'Europe			
O1	Intégrer les préconisations environnementales dans la gestion hydraulique des marais			
O2	Entretien du réseau hydraulique selon des préconisations environnementales			
P1	Maintien et gestion extensive des prairies permanentes de marais			
P2	Maintenir une mosaïque d'habitats favorable à la biodiversité			
P3	Préservation et gestion des habitats prairiaux favorables aux papillons d'intérêt communautaire			
T1	Animer la mise en oeuvre du DOCOB			
T2	Rédaction d'un guide de bonnes pratiques du marais			
T3	Renforcer la concertation avec les services de l'Etat pour une meilleure compréhension et application de la réglementation			
T4	Impulser et accompagner les projets de maîtrises foncière et d'usage			

 Phase de réflexion ou renouvellement

 Proposition et suivi de contrats

 Réalisation



- **Action CE4** : Suivi des espèces exotiques envahissantes (en lien avec CCIO)
- **Action M1** : proposer un contrat « aquacole » (avec CRC)
- **Actions M3/M4** : diagnostic et cartographie des roselières et des zones de nidification en marais salés
- **Action O1** : Analyse et élaboration/adaptation des plans de gestion hydraulique (Oléron - CCIO)
- **Action T2** : rédaction d'un guide de bonnes pratiques
- **Action T3** : relais local d'informations sur la réglementation





Outils Natura 2000 : 3 modalités d'engagement volontaire

1- Les MAE territorialisées sur parcelles agricoles

Surcoût de gestion ou perte de production

Contrats de 5 ans rémunérés

2- Les Contrats Natura 2000 sur parcelles hors surfaces agricoles

Surcoût de gestion

3- La CHARTE NATURA 2000

Pas de surcoût de gestion

Engagement de 5 ans

Dans les 3 cas : possibilité d'exonérations fiscales





Contrats Natura 2000



Photos : J.Y.Pirel

- **Marais de Brouage et du nord Oléron : quelles actions peuvent faire l'objet d'un contrat Natura 2000 ?**
- Développement de bois vieillissants
- Réhabilitation, plantation et entretien de haies ou d'arbres isolés
- Restauration et entretien de ripisylve et de la végétation des berges
- Curage locaux des canaux et fossés (si intérêt écologique)
- Aménagements de sites de reproduction pour certains oiseaux
- Mise en défens des milieux et habitats sensibles (dunes, roselières, bois)
- Nettoyage sélectif et manuel des plages
- Aménagements visant à réduire la mortalité animale liée aux routes et aux lignes électriques
- Panneaux d'informations et de sensibilisation





Questions diverses

Gaëlle KANIA

05 46 85 40 21

natura2000@bassin-de-mareennes.com

www.marais-seudre-brouage-oleron.n2000.fr